



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CYCLE DE SÉMINAIRES ▼

Quel paysage universitaire en France à l'horizon 2025 ?

Séance 1.

Structure et tendances du paysage universitaire dans les pays de l'OCDE : quels enseignements pour la France ?

Lundi 5 mars 2012 de 14h à 17h30

Centre d'analyse stratégique

18, rue de Martignac - 75007 Paris

Travail Emploi

Dans une économie dite de la connaissance, les capacités des pays à produire et à transmettre de nouvelles connaissances et de nouveaux modes d'apprentissage d'une part, à créer de nouveaux produits et services, et à les valoriser sur le marché, d'autre part, constituent des enjeux de compétition internationale. Ces défis structurent la définition et la conduite des politiques publiques, y compris dans le domaine de l'enseignement supérieur, désormais considéré comme un facteur majeur de compétitivité.

Cette compétition se traduit par de fortes attentes vis-à-vis de l'enseignement supérieur. ■

EN PARTENARIAT AVEC

EducPros.fr

PROBLÉMATIQUE

Dans le domaine de la formation, trois grandes tendances sont à souligner :

- ▶ **Une forte demande d'élévation du niveau de formation supérieure des cohortes.** Au-delà d'une meilleure couverture face au risque de chômage que procurent les diplômes du supérieur, les attentes sont nombreuses : meilleure rémunération, mobilité professionnelle facilitée tout au long de la vie professionnelle, etc. Des politiques sont ainsi mises en œuvre notamment pour favoriser la réussite dans les formations supérieures, pour développer la formation tout au long de la vie et/ou, selon le contexte démographique des pays, pour augmenter les capacités d'accueil des étudiants.
- ▶ **L'insertion professionnelle constitue une forte attente de la part des étudiants et de leurs parents, des pouvoirs publics et des entreprises.** Pour y répondre, l'offre de formation se diversifie. Elle se transforme en prenant davantage en compte la question des compétences et des résultats d'apprentissages attendus, de même que les besoins exprimés par le marché de l'emploi. De plus, l'évaluation des formations s'est élargie à de nouveaux critères comme ceux de l'insertion professionnelle.
- ▶ **Parallèlement à une démarche d'amélioration des formations orientée sur les contenus des cours et à la formation des enseignants, les systèmes d'enseignement supérieur cherchent à adapter au mieux l'offre de formation à la diversité des profils et des parcours d'étudiants.**

Dans le domaine de la recherche, deux tendances s'accroissent :

- ▶ **La performance et la visibilité internationale nécessitent, dans de nombreux domaines scientifiques, de disposer de capacités importantes de recherche (masse critique) et exigent davantage de mutualisation et de coordination entre les acteurs/opérateurs aux niveaux national et international.**
- ▶ **L'amélioration de la qualité de la recherche passe par un renforcement des dispositifs d'évaluation et le développement de nouveaux modes de financement.**

Au croisement de la formation et de la recherche, les systèmes sont de plus en plus soucieux d'améliorer l'articulation entre ces deux domaines pour amplifier la diffusion des nouvelles connaissances.

Au-delà de la compétition internationale, les pays nouent des coopérations scientifiques et techniques sur des domaines d'intérêt commun, notamment pour faire face

aux défis mondiaux. Cette internationalisation touche aussi la formation et s'opère selon différentes modalités (mobilité des étudiants, mobilité des programmes et des enseignants, création de formations à l'étranger, etc.). Dans le cas des pays de l'Union européenne, ces coopérations sont renforcées dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Si la performance des pays de l'OCDE dépend des capacités et des moyens de formation et de recherche, d'autres facteurs jouent aussi un rôle important comme l'organisation du système d'enseignement supérieur et de recherche, le poids des universités dans la recherche, la gouvernance et le mode de financement des établissements, le mode d'évaluation et la prise en compte de celle-ci dans l'affectation des moyens.

Les éléments de comparaison internationale convergent quant à l'identification des principales caractéristiques communes aux pays disposant de systèmes d'enseignement supérieur et de recherche performants. Parmi celles-ci, trois d'entre elles concernent plus spécifiquement les universités : L'Université est au cœur des dispositifs de formation supérieure et de recherche. Elle est le principal opérateur de la recherche et le vecteur de diffusion des nouvelles connaissances. Les universités jouissent d'une plus grande autonomie. Elles connaissent aussi une diversification des moyens de leur financement, notamment par le renforcement des liens avec les acteurs économiques.

Si les enjeux de l'enseignement supérieur sont pour la plupart communs à tous les pays, y compris émergents, le contexte diffère sensiblement selon les pays, notamment au regard de la démographie étudiante et du niveau initial de développement de la recherche.

Cette séance a trois objectifs :

- Analyser plus précisément les tendances dans les pays de l'OCDE ;
- Au regard de ces tendances, apprécier l'évolution du paysage universitaire, et plus largement de l'enseignement supérieur français ;
- Identifier les tendances qui pourraient impacter l'évolution de ce paysage universitaire à l'horizon 2025.

Contact presse :
Jean-Michel Roullé, responsable
de la Communication
01 42 75 61 37 / 06 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr